



DEMANDE DE PERMIS DE CLÔTURE

Règlement 79-2009

Demande Présentée à :

La Corporation de la municipalité de La Nation

958 Route 500 ouest, Casselman, Ontario K0A 1M0 Tel.: (613) 764-5444 Fax: (613) 764-4480

A. Renseignements sur le projet

Numéro du bâtiment, nom de la rue		Numéro d'unité	Lot/concession
Municipalité	Code postal	Numéro de plan/autre description	
Valeur du projet estimé \$		Type de travaux :	

B. Demandeur

Le demandeur est : Le propriétaire Le représentant autorisé du propriétaire

Nom de famille	Prénom	Société par actions ou en nom collectif	
Adresse complète (numéro et rue)		Numéro d'unité	Lot/concession
Municipalité	Code postal	Province	Courriel
Numéro de téléphone ()	Télécopieur ()	Téléphone cellulaire ()	

C. Propriétaire (s'il diffère du demandeur)

Nom de famille	Prénom	Société par actions ou en nom collectif	
Adresse complète (numéro et rue)		Numéro d'unité	Lot/concession
Municipalité	Code postal	Province	Courriel
Numéro de téléphone ()	Télécopieur ()	Téléphone cellulaire ()	

D. Constructeur (facultatif)

Nom de famille	Prénom	Société par actions ou en nom collectif	
Adresse complète (numéro et rue)		Numéro d'unité	Lot/concession
Municipalité	Code postal	Province	Courriel
Numéro de téléphone ()	Télécopieur ()	Téléphone cellulaire ()	

PLAN DE LOCALISATION : Démontrez l'emplacement de la clôture sur le terrain en rapport avec les bâtiments et les lignes de propriété. Note: Marge de recul minimal: 1.5m (5 pieds) de la fosse septique et du champ d'épuration.

E. Type de clôture	<input type="checkbox"/> Grillage à mailles	<input type="checkbox"/> Bois traité	<input type="checkbox"/> Fer forgé
	<input type="checkbox"/> Cèdres	<input type="checkbox"/> Plastique	<input type="checkbox"/> Haies (brise-vent)
	<input type="checkbox"/> Autre bois	<input type="checkbox"/> Pierre	<input type="checkbox"/> Brique ou ciment

F. Notes importantes:

- Hauteur maximum de 2.6m au niveau du sol.
- Hauteur des haies maximum 5m de la façade avec exceptions.
- Côté fini de la clôture doit faire face au voisin.
- Les haies doivent être plantées 1m de la ligne de propriété.

G. Déclaration du demandeur

Je soussigné(e) _____ (nom en lettres moulées)

Atteste que : Les renseignements fournis dans cette demande, y compris dans ses annexes, dans les plans et devis et dans tout autre document qui y est joint, sont exacts au mieux de ma connaissance. J'ai les pouvoirs d'engager la responsabilité de la société par actions ou en nom collectif (selon le cas).

Date : _____ Signature : _____